



## ELABORATION DU PLU

### **Compte-rendu de l'atelier du 5 Juillet 2018**

Cet atelier a rassemblé environ une trentaine personnes, dont la Chambre d'Agriculture, des agriculteurs, des membres des associations de chasse et des habitants de la commune.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle qu'il s'agit d'un atelier de concertation permettant de travailler plus particulièrement les enjeux environnementaux du territoire, dans la mesure où ces préoccupations sont fortement ressorties du premier atelier.

Il rappelle que la compétence urbanisme a été transférée à Riom Limagne et Volcans (RLV) depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. La commune peut poursuivre la procédure d'élaboration du PLU, mais toutes les délibérations sont prises en Conseil Communautaire.

La parole est ensuite laissée au bureau d'études.

Il est rappelé que la concertation a déjà commencé avec l'organisation :

- D'une réunion agricole en Septembre dernier
- D'un atelier sur l'avenir de Chambaron sur Morge au printemps 2018
- D'une réunion publique de concertation en Juin 2018

Il rappelle la présence d'un registre de concertation et d'une boîte à idées présents dans les mairies de Cellule et de La Moutade, afin que les habitants puissent s'exprimer sur l'intérêt général de la commune et son devenir pour les 10 prochaines années.

Le bureau d'études rappelle que 2 thématiques seront plus particulièrement traitées lors de l'atelier :

- Les espaces publics, espaces verts à maintenir et créer au sein des tissus urbains existants, et les enjeux paysagers
- Les enjeux de biodiversité en dehors des espaces urbains, et les enjeux paysagers.

Il est rappelé que le but est de faire émerger des idées et pistes de réflexion, qui seront ensuite étudiées plus précisément par la commission en charge de l'élaboration du PLU, dans un second temps.

L'assemblée s'est ensuite organisée en 3 sous-groupes : 2 traitant de la biodiversité et 1 traitant des espaces publics.

**Voici ci-dessous les principales remarques et idées ressorties des différents groupes :**



## Groupe 1 : biodiversité

### Les espaces de biodiversité :

**1. La Morge est identifiée comme espace de biodiversité le plus important** présent sur le territoire communal, avec une partie particulièrement riche, située entre le pont de la Moutade (RD122) et le pont de la voie ferrée.

Il s'agit de l'axe de biodiversité central qui alimente le territoire et qui permet le déplacement de la faune, qui ensuite se déplace le long des haies et des cours d'eau qui s'y jettent.

Sont évoqués les objectifs suivants pour la protéger et la mettre en valeur :

- Etoffer la ripisylve, en priorité sur les terrains communaux situés à proximité (à hauteur de Pontmort notamment)
- Créer un espace de rencontre à hauteur de Pontmort, afin de mettre en valeur la Morge depuis le quartier et créer un espace de rencontre, aire de jeu permettant de la mettre en valeur. A voir pour cibler une parcelle de peuplier
- Veiller à la plantation d'espaces adaptées et d'essences locales : éviter notamment les peupliers qui ont peu de racines.

**2. Les anciennes vignes situées à l'Est de Saulnat** sont source de biodiversité dans la mesure où cet espace accueille beaucoup de gibier (lièvres). Le groupe l'identifie comme second espace important en matière de biodiversité sur la commune.

Cet espace est à traiter de manière plus large avec l'ensemble du secteur situé au Sud-Ouest de la commune, entre Saulnat/Pontmort et la limite communale : secteur accueillant beaucoup de passage de gibier, car les animaux se retrouvent coincés à cause de l'autoroute.

**3. Les abords boisés de la voie ferrée (talus)** constituent également un espace d'accueil et de déplacement pour la biodiversité intéressant et structurant au sein du territoire.

Est soulevée la problématique de l'entretien des boisements de part et d'autre de la voie ferrée.

**4. Le chambaron** est identifié ensuite comme espace de déplacement de la faune

S'il a moins d'enjeu a priori, du fait d'une ripisylve beaucoup plus fine, et du fait de sa proximité avec le bourg de Cellule, le groupe explique qu'il participe également à la trame écologique du territoire, peut être moins en terme de circulation de la faune qu'en terme d'enjeux piscicoles.

**5. Les anciennes vignes situées sur le plateau agricole**, à hauteur de La Moutade, sont également source de biodiversité : la présence importante de lièvre est soulevée.

**6. La partie la plus au Nord de la commune** serait à étudier davantage, car elle est identifiée en ZNIEFF de type 1 (donc avec la présence d'enjeux écologiques).

Le groupe valide le fait de repérer et préserver sur le plan de zonage les arbres et haies présents sur le territoire communal :

- Eviter les coupes à nu
- Entretien correctement les haies existantes : pourquoi pas une journée « entretien des haies » ?
- Attention aux espèces qui sont replantées : éviter les résineux et les peupliers ; privilégier les essences locales

### Les espaces à recréer pour la biodiversité et/ou le paysage

Est évoquée la possibilité d'encourager au développement de haies sur un axe Est-Ouest, traversant le plateau agricole, ressenti comme un véritable désert : enjeux à la fois :

- de biodiversité : favoriser les déplacements de la faune jusqu'à la Morge selon l'axe Est-Ouest
- de paysage et de tourisme : rompre la monotonie d'un grand espace ouvert et prévoir des espaces ombragés



le long de certains chemins de randonnée, car il s'agit d'un grand espace ouvert, sans abri, dans lequel de fortes chaleurs peuvent être ressenties

- de climat : la plantation de haies selon un axe Est-Ouest permettrait de protéger du vent dominant

Il est évoqué également le fait de positionner ces haies sur des secteurs qui ne contraignent pas trop la circulation des engins agricoles.

Les haies à recréer sont envisagées :

- Le long du principal fossé Est-Ouest traversant la commune : il est indiqué que la démarche a déjà commencé, elle est à poursuivre sur l'ensemble du linéaire
- Le long d'un fossé qui n'est pas utilisé pour la circulation agricole, au Nord du Dihu
- Le long du fossé/chemin rural au Sud de Cellule : le groupe explique que la haie disparaît, alors qu'elle a un véritable rôle paysager et de transition entre l'espace agricole et l'espace urbain
- Recréer une haie ou un alignement d'arbre le long du chemin rural reliant la RD à Pontmort, au Sud du stade

Tant pour des enjeux de repère visuel au sein du territoire que pour des enjeux touristiques et de biodiversité, il est proposé de recréer un boisement autour du Dihu.

### **Paysage/entrée de bourg**

Les principales entrées de bourg identifiées sont :

- Entrée Est de Pontmort : vue sur la chaîne des Puys
- Entrée Est : préservation des vergers, espace paysager qualitatif
- Entrée Sud de La Moutade, jugée dégradée par l'implantation de bâtiments agricoles peu qualitatifs
- Entrée Est de Cellule : Aménagement public qui pourrait être réalisée à la place de l'ancien parking de covoiturage

### **Apport du nouveau groupe constitué lors de la rotation des groupes :**

- Volonté d'afficher le chambaron comme élément de biodiversité presque aussi important que la Morge
- Préserver l'espace public qualitatif présent en partie Ouest du bourg de Cellule (aujourd'hui partiellement dégradé)
- Préserver le secteur humide présent le long de la voie ferrée, sous la Moutade
- Etre plus volontariste concernant la replantation de haies.



## Groupe 2 : biodiversité

### Les espaces de biodiversité :

**1. Le réseau hydrographique structurant** composé de la Morge et du Chambaron constitue l'espace de biodiversité majeur du territoire, avec une très grande diversité constatée le long de la Morge (insectes, oiseaux, chèvres, souris,...)

A noter la coupe de certains peupliers le long de la Morge.

Objectif de se servir du support de ce maillage hydrographique pour développer une trame verte autour de haies à planter en particulier dans le plateau agricole, au Nord de Cellule qui manque d'un couvert végétal.

Mettre également en valeur les ripisylves par la mise en valeur d'espace de rencontre : préservation de l'espace de qualité présent sur la partie Ouest de Cellule.

**2. Les anciennes vignes situées à l'Est de Saulnat** sont un espace de biodiversité important de la commune, constituant une réserve de chasse.

Envisager de s'appuyer sur cet espace pour développer des haies entre cet espace et Saulnat et le bourg de Cellule, le long des fossés, voire des voies.

**2. bis Les anciennes vignes à l'Ouest de La Moutade** constituent également des secteurs d'accueil pour la faune, notamment pour les lièvres. Plus au Nord, le groupe indique la présence de chevreuils.

### 3. Identification de l'ensemble des réserves de chasse

**4. Préserver les bosquets et secteurs humides** constatés sur la commune.

**5. Identification des abords de la voie de chemin de fer** comme axe de passage de gibier

**6. Espace sportif de Cellule** : espace aménagé mais à faire évoluer pour le rendre plus naturel ?

**Autre : Au sein du tissu urbain**, certains parcs sont identifiés comme accueillant beaucoup d'oiseaux ou participant à la trame verte urbaine

- Sur la Moutade, parc à l'entrée Est
- Sur la Moutade, jardins situés sur la partie Nord du centre historique, et se prolongeant en trame verte à l'intérieur du tissu urbain en direction du lotissement
- Sur Pontmort : parc au cœur du quartier, à côté du château
- Sur Pontmort : parc et plantation de noyers marquant les entrées de bourg
- Sur Saulnat : parc du château
- Sur Cellule : espace vert et verger à l'entrée Ouest de Cellule.

### Les espaces à recréer pour la biodiversité et/ou le paysage

- S'appuyer sur les voies et les fossés pour poursuivre et développer un couvert végétal, en particulier le long des fossés traversant la commune d'Est en Ouest, en particulier sur la partie Nord de Cellule et à l'Ouest de la Moutade
- Attention à l'entretien des haies, des dégâts ayant été constatés, même si ça s'améliore ces dernières années.
- Développer un maillage bocager étoffé autour de Cellule, Saulnat et les anciennes vignes, et envisager « d'étoffer » certaines haies
- Envisager d'acquiescer les secteurs de biodiversité « isolés » pour les protéger : secteur humide situé le long de la voie ferrée notamment
- Envisager de recréer des bosquets sur l'ensemble de la commune : fédération donne des « kit bosquet » aux associations de chasse à replanter sur 5 m<sup>2</sup>.
- Envisager la reconversion du stade de Pontmort : soit pour recréer un bosquet, soit dans le cadre d'un échange avec un agriculteur pour recréer de la biodiversité sur un secteur plus intéressant.



### Paysage/entrée de bourg

- Envisager de planter une haie en entrée Sud de la Moutade, pour dissimuler les serres agricoles
- Préserver les vergers présents sur la commune
- Essayer de traiter les points noirs présent sur la commune, notamment les délaissés du département ou autre espaces délaissés le long de la route départementale
- Attention au nettoyage des espaces publics : partie Ouest de Cellule et Dihu



<b>Groupe 3 : Espaces publics</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b>CELLULE</b>	
<b>Espace public autour de l'Eglise : partie Sud</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace public central, dans le prolongement des équipements et services du centre bourg : proximité de l'Eglise, bibliothèque, école,...</li> <li>- Présence de places de stationnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'arbres</li> <li>- Manque de mobilier (constat fait sur tous les espaces publics)</li> <li>- Ne sert pas d'espace de rencontre, sauf pour les jeunes</li> <li>- Proximité de la route traversant le bourg : danger lié à la vitesse</li> <li>- Installation de camping-car</li> </ul>
<b>Espace public à proximité du cimetière</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace ombragé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace public utilisé uniquement par les locaux : sous utilisé</li> </ul>
<b>Espace public à l'Ouest du bourg</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace qualitatif, accueillant</li> <li>- Espace aéré, de promenade et de pique-nique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vandalisme constaté</li> </ul>
<b>Site du Dihu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point de vue majeur du territoire : vue 360 °</li> <li>- Mobilier mettant en valeur le site</li> <li>- Espace bien fréquenté par les marcheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'espace ombragé</li> <li>- Souhait d'un accès uniquement pour piéton</li> </ul>
<b>Pôle sportif</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace bien valorisé, accessible (vélo, piéton, voiture)</li> <li>- Espace public fréquenté et agréable à pratiquer</li> <li>- Espace de pique-nique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mal indiqué</li> <li>- L'espace de rencontre pour tous est de petite taille</li> <li>- Accessibilité depuis les autres bourgs à trouver</li> <li>- Peu d'arbres et d'ombrages</li> <li>- Exposition au vent : nécessité d'au moins poursuivre la haie sur le terrain d'entraînement pour limiter l'exposition</li> </ul>
<b>Espace public entrée Sud-Ouest, déconnecté du bourg</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perception depuis Saulnat, vue sur la silhouette du bourg</li> <li>- Présence de bancs, arbres</li> <li>- Espace de rencontre</li> </ul>	/
<b>PONTMORT</b>	
<b>Stade</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace ouvert et ombragé</li> <li>- Espace de jeux pour enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité dangereuse liée au trafic routier (entrée du quartier de Pontmort avec problématique de vitesse)</li> <li>- Intérêt limité</li> <li>- Camping-car sauvage</li> </ul>
<b>Entrée Nord</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique de vitesse en entrée dans le quartier</li> <li>- Espace non utilisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit espace vert qualitatif</li> </ul>
<b>Carrefour entre RD20 et RD17</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace qualitatif avec de la verdure</li> <li>- Présence d'un parc qualitatif sur la partie Nord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace peu utilisé</li> <li>- Intersection dangereuse</li> <li>- Carrefour en point haut : visibilité limitée</li> </ul>
<b>Espace à proximité de la gare</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace ombragé et plutôt fréquenté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace trop éloigné du centre du quartier</li> </ul>



	- Camping-car sauvage
<b>Entrée Sud</b>	
- Préserver la plantation de noyers	- Entrées très peu qualitative
<b>Ensemble du quartier</b>	
- Descente possible de la Morge depuis la rue de la Limagne - Rue de la Limagne : espace qualitatif et sécurité sur la partie réaménagée : partie Est de la traversée - Parc à côté du château : conserver une partie de ce parc, en particulier les espaces boisés	- Rue de la Limagne : partie Ouest moins qualitative - Absence d'arbres le long de la rue des Lilas - Valoriser l'espace autour de la Morge, en particulier à hauteur du chemin de la passerelle : espace jeux à créer ?
<b>LA MOUTADE</b>	
<b>Entrée Sud</b>	
/	- Perception silhouette du bourg perturbée par l'installation de l'activité agricole - Problème de vitesse en entrée de bourg
<b>Place centrale (place de l'Eglise)</b>	
- Espace utilisé, fréquenté - Espace central au sein du quartier, bien conçu - Commerce actif - Espace sécurisé, sans voiture, à proximité de l'école - Espace ombragé	- Sol : pas de bitume
<b>Place Provident</b>	
/	- Ne valorise pas le centre de La Moutade - Pas d'aménagement public
<b>Espace public du lotissement</b>	
- Offre de la distance, de l'aération	- Pas d'arbres, espace vide - Espace non fréquenté
<b>Espace public autour de la salle des fêtes</b>	
- Espace utilisé	- Pas d'ombre - Pas de mobilier urbain
<b>Terrain de sport, de jeux</b>	
- Espace de plus en plus pratiqué - Présence de mobilier, de jeux - Beaucoup d'espace - Secteur attractif, à proximité de l'espace urbain - Chemin piéton situé en dessous du pôle sportif, à l'Ouest du bourg : espace très qualitatif, agréable, propice au pique-nique	- Manque d'aménagement - Pas d'ombre à côté des jeux
<b>Entrée Ouest</b>	
/	- Entrée très peu qualitative
<b>SAULNAT</b>	
<b>Entrée Nord</b>	
- Entrée qualitative, en hauteur, vue intéressante - Présence de verdure : arbres de qualité - Espace public au Nord fréquenté, présence de jeux d'enfants	- Espace/entrée non connue des autres bourgs



### Entrée Sud

<p>- Parc du château qualitatif</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entrée non aménagée</li><li>- Perçue comme « vide », avec la présence de l'entreprise</li><li>- Vue sur le village intéressante mais dépôt et stockage sur le terrain</li></ul>
-------------------------------------	---